## ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE **CANTON DE LA MURE** COMMUNE DE LA MOTTE D'AVEILLANS

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** nº66

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA MOTTE d'AVEILLANS, régulièrement convoqué le 18 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Angélique ROSSI, Maire.

Mesdames ALBERT Marie-Christine, HOSATTE Marine, ROCHAS Pascale, ROSSI Angélique Messieurs BRACHET Jean-Michel, CAILLET Alain, FERREIRA Michel, LAMOUR Jérôme, MOUQUERON Yanick, ROSSIGLIO Dominique, TAVERNA Loïc, VERNEAU Daniel

Absents Excusés avec pouvoir:

CHANTRE Carine pouvoir à HOSATTE Marine

CHEREAU Nathalie pouvoir à TAVERNA LOREFECTURE DE L'ISERE

LAYE Bernard pouvoir à ROSSI Angélique NAHUM André pouvoir à ROCHAS Pascale

RICHARD Véronique pouvoir à FRREIRA Michel 2 9 JAN. 2024

Mesdames CARRIER Angélique, SAMOKINE Afficia OOURRIER 2

COURRIER REÇU LE 38770 LA MOTTE D'AVEILLANS

Secrétaire de séance :

Madame HOSATTE Marine

**Tarifs** 

Madame La Maire donne lecture du projet de convention de location pour la salle socio-culturelle, et propose les tarifs de location suivants:

	Tarif
Location de vaisselle	70 €
71 62 14 1	

Weekend : 2 jours : du samedi 08h00 au lundi 08h00			
- 15.00	Particuliers	Particuliers ou	
Tarifs	mottois	associations extérieurs	Caution
Bar - cuisine (clef MV2)	260 €	500 €	800 €
Bar - salle 100m² (V4)	210 €	450 €	500 €
Bar - salle 200m² (MV1)	310 €	550 €	800 €
Bar - cuisine - salle 100m² (MV2 + V4)	380 €	800 €	1 100 €
Bar - cuisine - salle 200 m² (MV1 + MV2)	480 €	900 €	1 400 €
Bar - salle 100 m² - salle 200m² (PP2)	430 €	950 €	1 100 €
Bar - cuisine - salle 100m² - salle 200m² (PP1)	600 €	1200 €	1 700 €

lundi - mardi - mercredi - jeudi -vendredi			
Soit de 08h00 à 18h00 soit de 18h00 à 08h00 le lendemain			
Tarifs	Particuliers mottois	Particuliers ou associations extérieurs	Caution
Bar - cuisine (clef MV2)	130 €	240 €	800 €
Bar - salle 100m² (V4)	105 €	180 €	500 €
Bar - salle 200m² (MV1)	155 €	330 €	800 €
Bar - cuisine - salle 100m² (MV2 + V4)	190 €	340 €	1 100 €
Bar - cuisine - salle 200 m² (MV1 + MV2)	240 €	490 €	1 400 €
Bar - salle 100 m <sup>2</sup> - salle 200m <sup>2</sup> (PP2)	215 €	430 €	1 100 €
Bar - cuisine - salle 100m² - salle 200m² (PP1)	300 €	590 €	1 700 €

	Bar seul		
Tarifs	Particuliers mottois	Particuliers ou associations extérieurs	Caution
Uniquement du lundi au vendredi (OCG)	90 €	150 €	200 €

Associations mottoises	Gratuit (1 fois)	
	sinon tarifs particuliers mottois	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le projet de convention de location de la salle socio-culturelle
- adopte les tarifs de location ci-dessus, applicables à compter du 1er février 2024
- précise que ces tarifs pourront être réévalués chaque année par délibération du Conseil Municipal.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture et de son affichage

La Maire, Angélique ROSSI

